









Mesures à prendre avant le semis

- Eliminer les adventices vivaces : rumex, chardons, chiendents ; intervenir sur les chaumes de céréales.
- Effectuer 1 à 2 faux-semis au préalable (herse étrille) et retarder le semis (10 avril).

Possibilités et vitesses de désherbage en fonction du stade de la culture

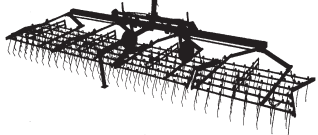
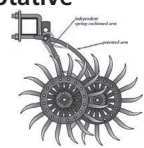
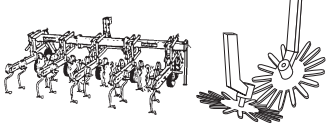
Les vitesses sont à adapter en fonction des conditions du sol et des plantes.

Stade Betterave	Prélevée	Cotylédons	2 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	Fermeture des lignes	Risque de bourrage si présence de résidus	
	 CD 00	 CD 10	 CD 12	 CD 14	 CD 16	 CD 31		
Herse étrille <i>Agressivité des dents</i>				5-10 km/h Faible à moyenne	5-10 km/h Dents rigides		Ecimage	Elevé
Houe rotative				10-15 km/h	10-15 km/h			Faible
Sarcluse à soc			3-5 km/h Disques de protection	3-8 km/h Disques de protection	5-8 km/h Léger buttage	6-10 km/h Buttage		Moyen
Sarcluse à doigts				3-5 km/h	5-8 km/h			Moyen
Sarcluse étoile				3-6 km/h	5-6 km/h Léger buttage	6-8 km/h Buttage		Faible

Bon
 Possible mais délicat
 Pas d'intervention

Le passage d'un outil (herse étrille ou houe rotative) en prélevée est généralement très délicat vu la profondeur de semis superficielle.

Caractéristiques des différentes machines (voir FT 1.11.3)

<p>Herse étrille</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite un sol nivelé et peu de résidus en surface • Peu efficace en sol lourd • Peut provoquer des pertes de pieds par recouvrement et déracinement lors d'interventions précoces sur semis superficiels • Intervenir aux heures chaudes de la journée pour ne pas abîmer les plantes • Bien adapté pour des faux semis avant la mise en place
<p>Houe rotative</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • Intervenir aux heures chaudes de la journée pour ne pas abîmer les plantes • Peut provoquer des pertes de pieds par recouvrement et déracinement surtout en sol meuble
<p>Sarcluses (à soc, à doigts ou à étoile)</p> 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 à 3 passages • Attention à ne pas travailler trop profondément (max 5 cm) pour éviter la remontée des graines d'adventices en surface et germination de ces dernières • Risque de recouvrement lors d'un passage précoce • Même nombre de rangs que le semoir • Peut être combiné avec la herse étrille • Demande un guidage précis
<p>Précisions supplémentaires pour la sarcluse à doigts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Seulement sur une culture avec des plantes au même stade
<p>Précisions supplémentaires pour la sarcluse étoile</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réglage des étoiles : vers l'intérieur (effet débutage) stade 4 feuilles, vers l'extérieur (effet buttage) pour les interventions suivantes • Le buttage permet un léger effet contre les adventices sur le rang



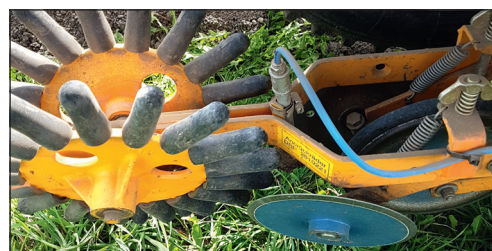
Stratégies de désherbage à adapter en fonction des conditions climatiques et de la pression des adventices

Stratégie	Stade Betterave	Prélevée	Cotylédons	2 feuilles	4 feuilles	6 feuilles	Fermeture des lignes		
								CD 00	CD 10
1	Herbicide puis sarclage dès CD 14					Sarclage (avec doigts)	Sarclage buttage		
2	Traitement en bandes dès semis				Sarclage	Sarclage (doigts)	Sarclage buttage		
3	Désherbage mécanique				Sarclage	Sarclage (doigts)	Sarclage buttage		

Ecimage

Pulvérisation en bande

Il est possible de combiner le désherbage mécanique avec une application herbicide de surface au stade juvénile ou avec un traitement en bande en prélevée (également en PER) ou en post-levée.



Traitement en bande couplé au semoir

- nécessite une installation de pulvérisation et des buses sur le semoir, derrière la roue de rattachement
- Présence d'une cuve supplémentaire sur le tracteur



Traitement en bande couplé à la sarcluse

- Nécessite une installation de pulvérisation et des buses sur la sarcluse
- Passage en différé du sarclage et de la pulvérisation recommandé (poussière, températures,...)
- Si utilisation des doigts, la pulvérisation aura lieu après le sarclage.



Traitement en bande avec le pulvérisateur

- Semis de précision avec GPS
- Installation spécifique sur le pulvérisateur (drop leg)

Contributions fédérales selon stratégies ci-dessus :

1 => CHF 200.-/ha, 2 => CHF 400.-/ha et 3 => CHF 800.-/ha (non cumulable avec d'autres contributions spécifiques à l'utilisation d'herbicides).

Substances interdites (ex. de produit commercial) lors d'octroi des contributions fédérales ci-dessus :

- Herbicides : Lenacile (Venzar, Betanal Maxx Pro), Chloridazon (Pyramin DF), Haloxyfop-(R)-méthylester (Gallant 535)
- Insecticides : Bifenthrine (Talstar SC), Lambda-Cyhalothrin (Karaté Zéon), Pirimicarb (Pirimor)